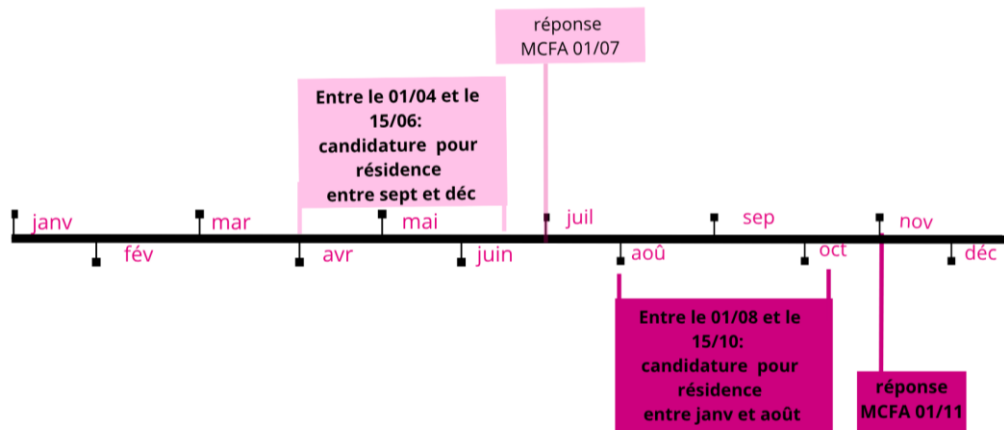


## Objectif de nos accueils en résidences :

Soutenir la création en FWB en apportant des conditions favorables à la création, permettre de rencontrer le public à différentes étapes de la création et d'échanger sur le processus.

## Calendrier des candidatures :



Périodes de disponibilités de nos salles : à préciser (les dates seront communiquées quelques temps avant l'ouverture des candidatures)

## Nous offrons :

Un accueil en résidence de 2 semaines.

Résidence non rémunérée.

Mise à disposition de la grande salle de la MCFA ou du Studio de la MCFA + matériel technique selon limite de nos stocks

- Grande salle MCFA : Chaussée de l'Ourthe 74 – 6900 Marche-en-Famenne : [Fiche technique](#)
- Studio des Carmes : Rue des Carmes 3 – 6900 Marche-en-Famenne : [Fiche technique](#)

## Modalités de l'accueil :

Aide technique : En fonction de la description de vos besoins, notre équipe technique préparera la salle et le matériel demandé, dans la limite de nos ressources humaines et matérielles. Vos besoins techniques devront être formulés clairement auprès du directeur technique qui prendra contact avec vous. Cette demande devra être adressée dans le respect des délais qui vous seront communiqués. Une équipe sera disponible pour vous accueillir à votre arrivée – en fonction des besoins que vous aurez communiqués. Durant la résidence, nous assurons une veille technique pour répondre à vos questions et vous permettre de faire le meilleur usage de notre infrastructure.

- Accès à l'atelier (200 m de la salle) avec du matériel pour la construction ou l'adaptation du décor

- Aide outils de communication : notre chargé de communication peut réaliser un reportage photo de votre création.
- Les repas sont à charge de la compagnie : à la MCFA : une cuisine est accessible, avec cuisinière électrique (four et plaques de cuissons) / frigo / four à Micro-onde (en partage avec l'équipe de la MCFA). Notre brasserie « Le Tiroir des Saveurs » est ouverte du mardi au samedi de 11h à 19h (Cuisine du mardi au vendredi jusque 14h30). Fermeture 7 jours durant les vacances scolaires. Nous pouvons vous proposer un devis pour des repas, selon vos souhaits. Nous devons recevoir cette demande 20 jours avant le début de la résidence.
- La MCFA prend en charge l'hébergement et les frais qui y sont liés (eau, chauffage, électricité). Logements au complexe St-François : Rue Victor Libert 36 – 6900 Marche-en-Famenne. Le nombre de chambres et de lits mis à disposition sera déterminé par l'information communiquée dans votre formulaire de candidature. En cas de changement nous ne pourrions garantir la disponibilité de lits ou chambres supplémentaires. Espaces disponibles :
  - 6 chambrettes équipées de 2 lits singles
  - Espace sanitaire dans le couloir avec 3 douches et 3 wc
  - Cuisine pour petits déjeuners (pas possible de cuisiner à cet endroit)
  - Heure d'arrivée à convenir : jour ouvrable entre 15 et 17h
- **La MCFA ne propose aucun défraiement, ni remboursement de frais de transport, et n'intervient pas financièrement** dans votre résidence.

### La relation aux publics :

L'accueil en résidence pour la création de spectacle relève de nos missions de Centre Scénique. Mais la MCFA est également reconnue comme Centre Culturel et donc missionnée pour favoriser l'exercice des droits culturels par la population de son territoire d'action. Notre territoire d'action est constitué de 11 communes : Daverdisse, Erezée, La Roche-en-Ardenne, Libin, Manhay, Rendeux, St-Hubert, Tellin, Tenneville, Wellin et bien sûr Marche-en-Famenne. En outre, nous collaborons avec les Centres culturels de Durbuy, Hotton, Nassogne, Libramont, Dinant Beauraing et Rochefort.

Les droits culturels concernent, de façon non-exhaustive la liberté artistique, l'accès et la participation à la culture ou encore le droit de participer à la prise de décision en matière de politique ou de programmation culturelle.

Nous sommes donc particulièrement attentifs aux liens que les projets soutenus nous permettent d'entretenir avec la population, afin de toujours amplifier la participation culturelle, de favoriser l'accès (sous toutes ses dimensions) à la culture pour toutes les classes de populations, dans des perspectives de décloisonnement, d'émancipation et d'appropriation de la culture par les citoyens.

Les projets construits en liens avec les publics retiennent toute notre attention. Sans toutefois l'exiger, nous souhaitons que la compagnie puisse prendre part à un temps de rencontre :

- Soit par le partage d'une étape de travail / sortie de résidence / banc d'essai
- Soit par la mise en place d'une activité de rencontre à créer selon vos possibilités, vos envies, votre créativité...

Nous échangerons avec l'équipe accueillie afin de déterminer la forme la plus adéquate à ce temps de rencontre et le public qui pourrait être ciblé, concerné par la proposition (ex. école, associations, tout public, partenaires culturels ou sociaux...)

Notre équipe est également formée à la méthode feedback et peut vous proposer une forme de retours d'une partie du public organisés selon le processus de cette méthode.

**Critères de sélection :**

- Créations professionnelles – artistes rémunérés par le producteur.
- Variété des disciplines soutenues et tranches d'âges visées sur la durée du Contrat Programme de la MCFA.
- Possibilités techniques / validation coordinateur technique de la MCFA.
- L'attention accordée au public dans le processus de création.
- Les enjeux liés à l'identité de la population de notre territoire seront considérés dans l'étude du dossier de candidature.
- La mobilité du spectacle fini et ses conditions techniques seront considérées dans l'étude du dossier de candidature.